

Quels sont les effets indésirables possibles ?

L'utilisation de l'implant est le plus souvent bien tolérée. Cependant, comme tout traitement hormonal, l'implant peut influencer le poids, l'acné, l'humeur, la libido, la fréquence des migraines...

Le principal inconvénient de l'implant est que la fréquence des règles est imprévisible :

- Environ 50% des femmes gardent des règles de fréquence habituelle.
- Environ 25% des femmes n'ont plus de règles.
- Environ 25% des femmes ont des saignements plus fréquents qu'une fois par mois (principalement pendant les 6 premiers mois).

A SAVOIR

• Précisez que vous avez un implant chaque fois que l'on vous prescrit un médicament, pour vérifier qu'ils sont compatibles.

• L'implant n'exclut pas l'utilisation du préservatif :

LE PRESERVATIF EST LE SEUL MOYEN DE SE PROTEGER CONTRE LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES.

Centre de Planification et d'Education Familiale

Lieu d'accueil, d'écoute et d'information sur la vie affective et sexuelle, le couple et la parentalité.

Consultations médicales gratuites dans le cadre du suivi gynécologique de prévention, test de grossesse, prescription de contraception.

Consultations d'IVG.

Mineures sans accord parental et majeures en situation de précarité : délivrance gratuite de la contraception.

Site de Bayonne :

13, avenue de l'interne Jacques Loëb
① 05 59 44 40 94

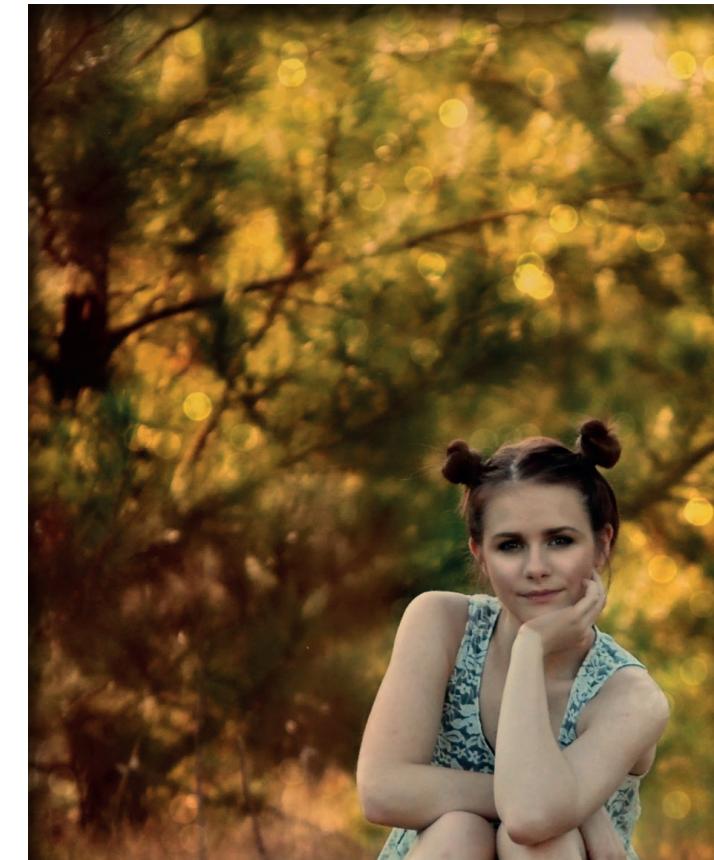
Site de Saint-Jean-de-Luz :

19, avenue André Ithurralde
① 05 59 51 46 64

Site de Saint-Jean-Pied-de-Port :

Maison de la Solidarité Départementale -
Maison Esponda
① 05 59 37 90 10

INFORMATION CONTRACEPTION



La contraception avec l'implant



L'implant

Il a une forme d'allumette en plastique souple, de 4 cm de long et de 2 mm de diamètre. Il contient une hormone de synthèse proche de l'hormone naturelle de la femme : la progestérone.

Comment ça marche ?

La diffusion de la progestérone dans le sang agit à 3 niveaux pour éviter une grossesse :

- Blocage de l'ovulation.
- Epaississement des sécrétions du col de l'utérus pour empêcher le passage des spermatozoïdes.
- Amincissement de la muqueuse de l'utérus.

Comment se le procurer ?

Il est prescrit par un médecin ou une sage-femme après avoir éliminé d'éventuelles contre-indications. La délivrance se fait en pharmacie avec une ordonnance. Son prix est d'environ 100 euros ; il est remboursé à 65% par l'Assurance Maladie et le complément est pris en charge par la mutuelle ou la CMU. Il peut être délivré gratuitement dans les centres de planification sous certaines conditions.

Comment se déroule la pose ?

Lors d'une consultation, le praticien place l'implant sous la peau, au niveau de la face interne du bras à l'aide d'une anesthésie locale (patch ou injection).

Il faut s'assurer de l'absence de grossesse avant de débuter une contraception par implant.



La pose doit avoir lieu entre le 1^e et le 5^e jour du cycle.

S'il est posé à un autre moment, une protection par préservatif doit être associée pendant sept jours.

Une consultation 6 mois après plus tard permet d'évaluer la tolérance de l'implant.

Pour quelle durée ?

L'efficacité contraceptive de l'implant est de 99,9% et dure 3 ans.

Vous pouvez demander à le retirer avant en cas de mauvaise tolérance ou de désir de grossesse.

Comment se déroule le retrait ?

Le praticien retire l'implant en réalisant une petite incision sous anesthésie locale. Un nouvel implant peut être posé au cours de la même consultation si vous décidez de poursuivre ce moyen de contraception.

Quels sont ses avantages ?

- L'implant n'augmente pas le risque de développer des caillots dans les veines (phlébite, embolie pulmonaire) et les artères (accident vasculaire cérébral, infarctus), contrairement aux contraceptifs qui contiennent des oestrogènes.
- L'efficacité est conservée en cas de vomissement ou diarrhée.
- On n'a pas besoin d'y penser !